

Le petit coléoptère de la ruche



Aethina tumida

DDSSCP

49

Le petit coléoptère de la ruche

- Biologie d'*Aethina tumida* et diffusion
- présentation de la menace épidémiologique
- diagnostic, contrôles, surveillance et dépistage
- moyens de lutte

Le petit coléoptère de la ruche

- coléoptère marron-rouge à noir, de 5 à 7 mm, originaire d'Afrique subsaharienne, présent aux USA depuis 1996, Australie depuis 2005
- parasite des colonies d'abeilles ou bourdons
- l'adulte peut survivre 10 jours sans nourriture ni eau, plusieurs mois dans des fruits mûrs, voler à + de 10 km
- il vit de 2 à 6 mois, est peu actif en dessous de 20°C mais peut survivre l'hiver dans la ruche
- chaque femelle pond de 1000 à 2000 œufs
- 4 à 6 générations par an en climat méditerranéen, 1 à 2 sous climat tempéré

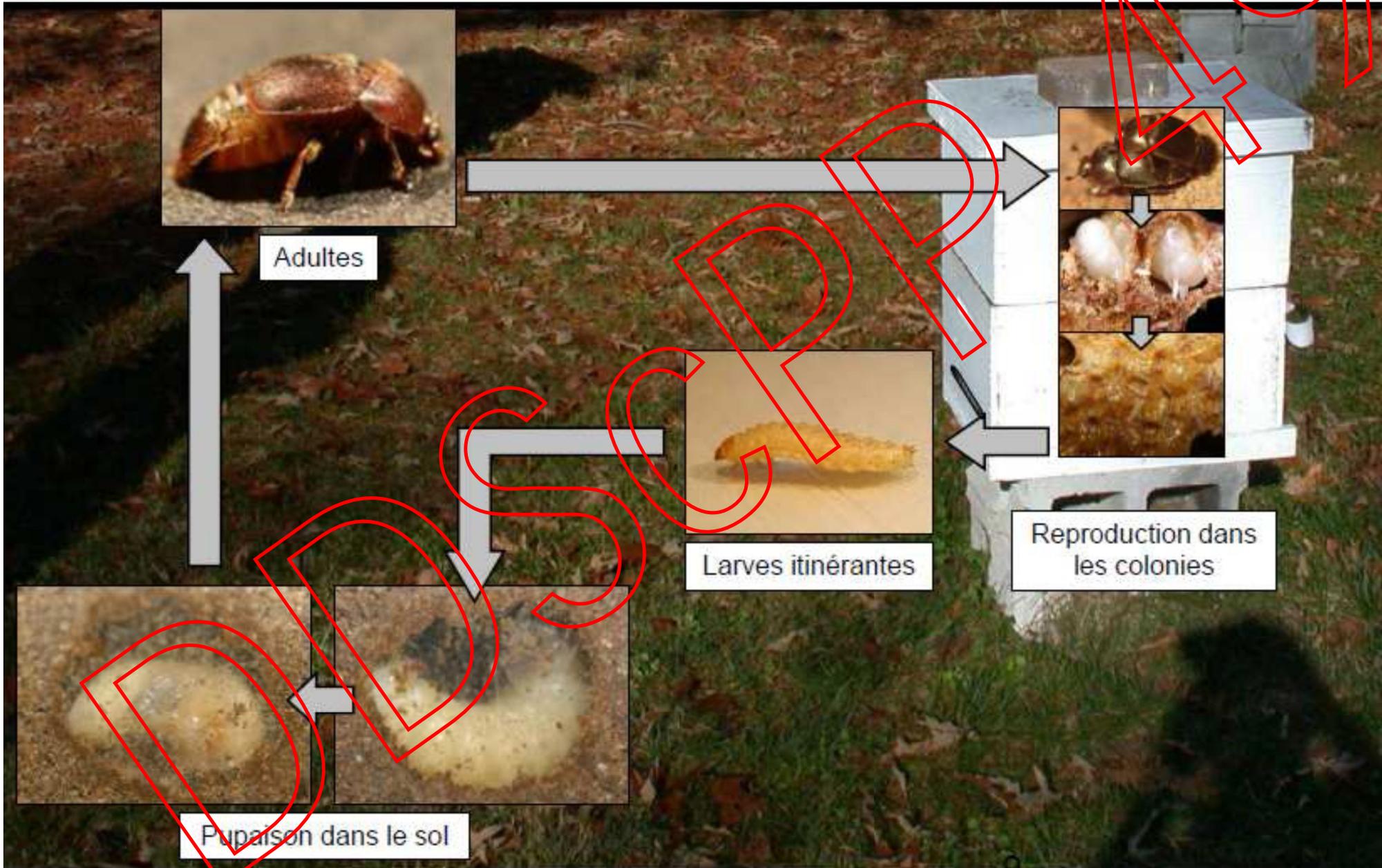
Le petit coléoptère de la ruche

- les larves causent des dégâts dans les ruches : destruction de cellules, galeries dans les rayons, se nourrissent de couvain, miel, pollen
- apparence : larve blanc crème, 3 paires de pattes proches de la tête, 2 épines à l'arrière
(confusion possible notamm. avec la fausse teigne)



-le dernier stade larvaire migre vers le sol : besoin d'un sol meuble et humide, peut parcourir plusieurs dizaines de mètres si le sol n'est pas adapté à proximité de la ruche

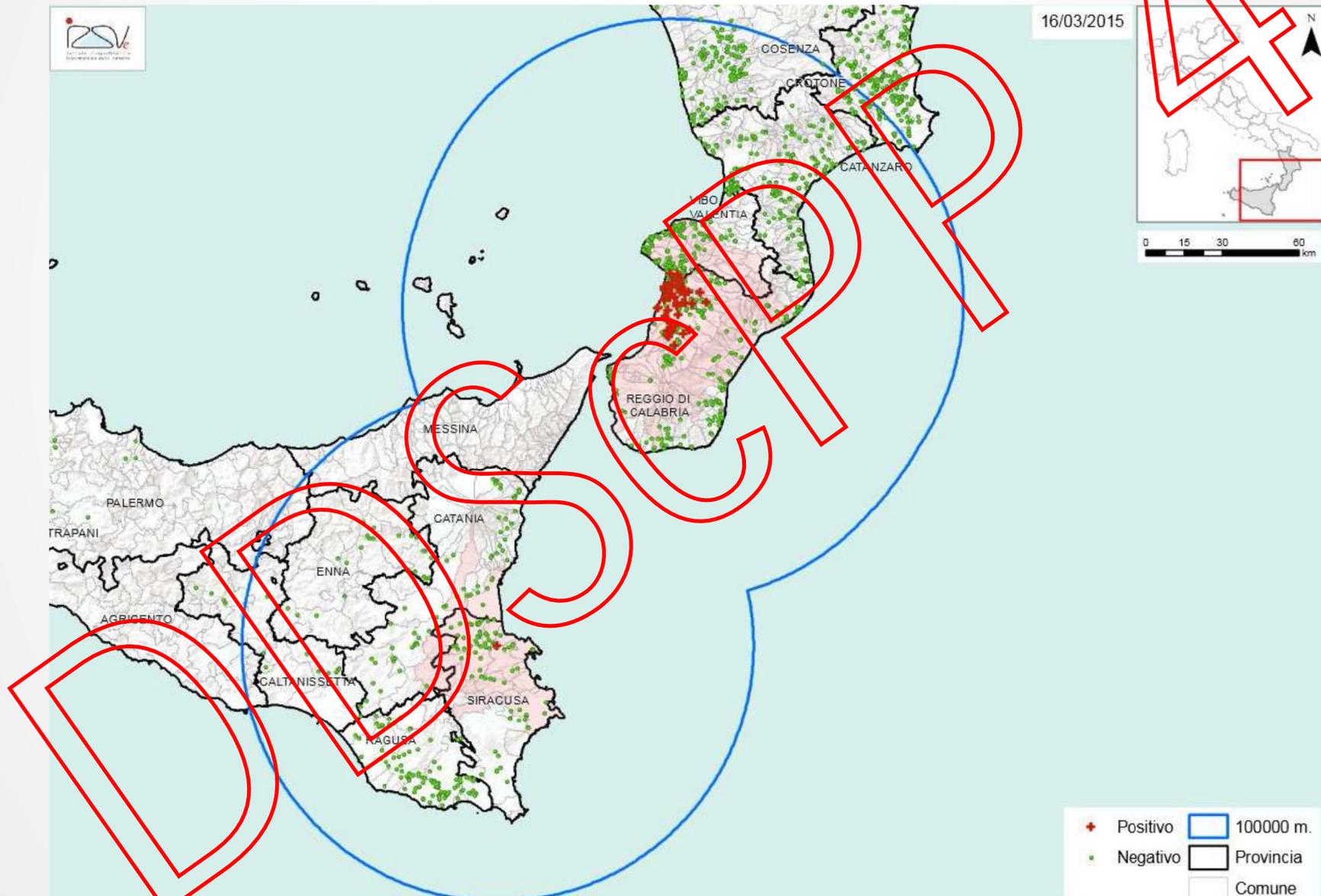
Le petit coléoptère de la ruche



Infestation en Italie septembre 2014

- identification en Calabre le 5 septembre 2014
- au total 61 ruchers touchés dont 1 en Sicile
- assainissement par destruction des colonies et traitement du sol (retournement + insecticides)
- zones de protection (20 km) et de surveillance (100 km) : interdiction des mouvements et visite des ruchers
- pas de nouveau foyer depuis décembre 2014
- au total 1128 ruchers visités en Calabre, 278 en Sicile

Italie : zone de surveillance



Diagnostic

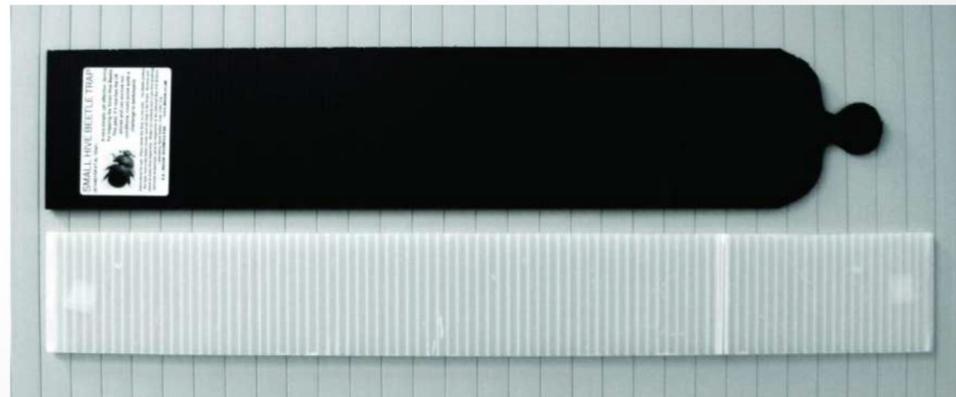
- Suspicion : présence du coléoptère, qui fuit rapidement vers le fonds de la ruche car il craint la lumière, miel fermenté, présence de larves, miel qui coule de la ruche, odeur d'orange pourrie au stade avancé
- Confirmation : au laboratoire uniquement, sur envoi d'œufs, larves ou adultes congelés ou conservés dans l'éthanol

Contrôles en France

- L'introduction d'*Aethina tumida* en France aurait probablement un fort impact économique / une fois qu'il est installé la diffusion du parasite est difficilement maîtrisable d'où **l'importance d'une détection précoce**
- Rappel : les échanges de colonies, reines ou bourdons ne sont autorisés qu'accompagnés d'un certificat sanitaire intracommunautaire
- Les introductions officielles de 2014 depuis l'Italie ont pu être tracées par les DDPP / Aucune en Maine-et-Loire
- Des introductions non déclarées ont certainement eu lieu : **il faut les déclarer sans tarder**

Surveillance

- Pour la détection précoce, rien ne remplace l'examen visuel avec ouverture des ruches
- Surveillance par les apiculteurs eux-même : toute suspicion de présence d'*Aethina tumida* doit obligatoirement être déclarée auprès de nos services
- Une surveillance renforcée des établissements à risques (introduceurs, revendeurs) va se mettre en place
- Possibilité de piégeage



Moyens de lutte

- Réglementation française actuelle, en cours de révision : confinement du foyer, zone de protection de 5 km encore autour, et de surveillance de 5 km encore autour
- Destruction du rucher atteint, traitement du sol
- Dans une large zone, nombreuses visites à organiser, forte restriction des mouvements pendant plusieurs mois entraînant des pertes économiques, et destruction des ruchers atteints
- Éradication impossible si la détection n'a pas été précoce
- Les pays où *Aethina tumida* s'est installé ont dû adapter leurs pratiques apicoles

La visite de colonies

Observation directe des colonies :

- Lors d'une journée ensoleillée
- Retourner le toit, l'examiner et le placer dans un endroit ensoleillé
- Caractère lucifuge des coléoptères
- Poser la hausse sur le toit (détention du PCR dans la hausse)
- Examen des 2 faces de chaque cadre
- Examen du fond du toit après une dizaine de minutes, observer les coléoptères fuyant le soleil
- Collecte des coléoptères adultes avec un aspirateur à bouche, les tuer dans alcool à 70 %, ou les congeler
- Garder à l'esprit les signes cliniques de suspicion de infestation

Piégeage

- 1) Pièges plastiques ondulés (4X4 mm) :
- À poser par le trou de vol de la ruche, sur la planche (plancher plein de préférence)
- Piège (refuge) laissé pendant 48 heures
- Peu cher, insertion et retrait aisés
- 2) Pièges à disposer sur les têtes de cadres (Beetle Blaster)
- Pièges intercadres à remplir d'huile
- Les abeilles ne peuvent pas rentrer
- Laisser poser 10 jours avant lecture
- 3) Possibilité de piéger les larves migrantes

Collecte des échantillons

- Collecter des coléoptères adultes ou larves
- Les tuer (dans éthanol dilué à 70 %, l'huile ou congélation)
- Les placer dans conditionnement hermétique, propre fermé portant le numéro d'identification de l'échantillon : les **coléoptères doivent être envoyés morts** pour éviter tout risque de dissémination durant le transport

Qui alerter en cas de suspicion ?

- Un agent sanitaire apicole du secteur
- La DDPP : 02 41 79 68 30 ou 68 32

DDSSCRR

4